

## Regards sur la société canadienne

# La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

par Annie Turner

Date de diffusion : le 13 avril 2016



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

### Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

par Annie Turner

## Aperçu de l'étude

La présente étude s'appuie sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) pour examiner la situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage, et comprend des résultats concernant les enfants autochtones qui vivaient avec un parent seul, avec leurs grands-parents ou dans une famille recomposée. L'étude fournit aussi des statistiques clés au sujet des enfants autochtones qui sont en famille d'accueil.

- En 2011, on comptait 392 100 enfants autochtones âgés de 14 ans et moins au Canada, qui représentaient 28 % de la population autochtone totale. En comparaison, les enfants non autochtones du même groupe d'âge représentaient 17 % de la population non autochtone totale.
- Les enfants autochtones âgés de 14 ans et moins étaient moins susceptibles que les enfants non autochtones de vivre avec des parents mariés, deux fois plus susceptibles de vivre avec un parent seul et deux fois plus susceptibles de vivre avec leurs grands-parents. Ils étaient aussi plus susceptibles de vivre dans une famille recomposée.
- En 2011, il y avait plus de 14 000 enfants autochtones âgés de 14 ans et moins en famille d'accueil. Les enfants autochtones représentaient 7 % de tous les enfants au Canada, mais presque la moitié (48 %) de tous les enfants en famille d'accueil.
- Les trois quarts (76 %) des enfants autochtones en famille d'accueil vivaient dans les quatre provinces de l'Ouest, comparativement à 62 % des enfants autochtones qui n'étaient pas en famille d'accueil. Au Manitoba et en Saskatchewan, au moins 85 % des enfants en famille d'accueil étaient des Autochtones.
- En 2011, 44 % des enfants autochtones en famille d'accueil vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil autochtone. Ce pourcentage variait d'une province à l'autre, allant de 29 % en Alberta à 70 % au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans les territoires, ce pourcentage variait, allant de 13 % au Yukon à 45 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 88 % au Nunavut.

## Introduction

Au cours du dernier siècle, les familles canadiennes ont été de plus en plus caractérisées par des situations familiales plus diversifiées dans le ménage. Jusqu'aux années 1960, les familles étaient surtout composées d'un couple marié et de leurs enfants biologiques. Toutefois, au cours des 50 dernières années, la proportion de familles comptant un couple marié a diminué, tandis que la proportion de couples vivant en union libre, de familles monoparentales et de familles recomposées a augmenté<sup>1</sup>. Même si les enfants vivant avec un couple marié demeurent la structure familiale prédominante,

le nombre d'enfants vivant avec des parents en union libre a augmenté au cours des dernières décennies<sup>2</sup>. L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 a démontré que les situations familiales des enfants autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) au Canada sont aussi diversifiées. Tout comme les enfants non autochtones, la majorité des enfants autochtones vivaient avec leurs deux parents ou avec un parent seul. Toutefois, les enfants autochtones étaient plus susceptibles que les enfants non autochtones d'être des enfants par alliance, des petits-enfants vivant avec

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

leurs grands-parents (en présence des parents ou non), des enfants en famille d'accueil ou des enfants vivant avec d'autres personnes apparentées.

La structure familiale et le contexte dans lequel les enfants sont éduqués peuvent avoir une influence importante sur le développement et le bien-être de ceux-ci. Toutefois, les recherches concernant les situations particulières des ménages où se trouvent des enfants autochtones sont plus limitées.

La présente étude s'appuie sur des données de l'ENM de 2011 (voir *Sources de données, méthodes et définitions*) et présente un portrait détaillé de la situation des ménages des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins au Canada<sup>3</sup>. De façon plus particulière, elle présente la situation des ménages des enfants autochtones dans chacun des groupes autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits)<sup>4</sup>. Dans certains cas, les différences

entre les groupes d'âge (0 à 4 ans, 5 à 9 ans et 10 à 14 ans) ainsi que les différences entre les régions géographiques seront aussi abordées. Par ailleurs, certains résultats pour les enfants des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves ainsi que pour les enfants inuits vivant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Inuit Nunangat seront présentés<sup>5</sup>. La présente étude mettra aussi l'accent sur l'identité autochtone de l'adulte ou des adultes vivant avec des enfants autochtones, ce qui est particulièrement important pour les enfants autochtones en famille d'accueil.

Les recherches antérieures sur les familles autochtones ont fait ressortir l'importance des familles élargies dans l'éducation des enfants autochtones<sup>6</sup>. Par exemple, l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) de 2006 a démontré que de nombreuses personnes participent à

l'éducation des enfants autochtones, y compris la famille élargie, les membres de la collectivité et les Aînés<sup>7</sup>. L'ENM de 2011 fournit un riche ensemble de données pour l'analyse de la situation familiale des enfants autochtones. Toutefois, l'ENM recueille uniquement des données au sujet des rapports entre les personnes vivant dans le même ménage; elle ne fournit par conséquent pas de renseignements concernant les autres membres de la famille et d'autres personnes vivant à l'extérieur du ménage qui peuvent jouer un rôle dans l'éducation des enfants.

### Aperçu de la situation familiale des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins au Canada

La population autochtone du Canada est plus jeune que la population non autochtone. Selon l'ENM de 2011, on comptait 392 100 enfants autochtones âgés de 14 ans et moins

**Tableau 1**  
**Enfants âgés de 14 ans et moins dans un ménage privé, selon la situation dans le ménage et selon l'identité autochtone, 2011**

	Identité autochtone									
	Total des enfants autochtones		Enfants des Premières Nations		Enfants inuits		Enfants métis		Total des enfants non autochtones	
	milliers	pourcentage	milliers	pourcentage	milliers	pourcentage	milliers	pourcentage	milliers	pourcentage
<b>Situation dans le ménage</b>										
Total de la population âgée de 14 ans et moins dans un ménage privé	392,1	100,0	258,8	100,0	20,2	100,0	104,4	100,0	5,200,7	100,0
Enfants des deux parents <sup>1</sup>	194,6	49,6	116,4	45,0	12,4	61,6	60,6	58,0	3,953,9	76,0
Enfants par alliance	33,4	8,5	22,4	8,7	1,3	6,3	8,9	8,6	299,4	5,8
Enfants de parents seuls	134,9	34,4	96,0	37,1	5,2	25,8	31,1	29,8	902,4	17,4
Petits-enfants dans une famille sans génération intermédiaire	10,5	2,7	8,5	3,3	0,5	2,3	1,5	1,4	18,7	0,4
Enfants en famille d'accueil	14,2	3,6	11,7	4,5	0,6	2,8	1,8	1,7	15,3	0,3
Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées <sup>2,3</sup>	4,5	1,2	3,7	1,4	0,2	1,1	0,5	0,5	11,1	0,2

1. Comprend les enfants dans une famille composée de deux parents au sein de laquelle des enfants par alliance ou des demi-frères ou demi-sœurs pourraient être présents. Comprend aussi les enfants dans une famille composée de deux parents pour lesquels on ne peut déterminer s'ils sont des enfants par alliance.

2. Des personnes non apparentées peuvent être présentes.

3. Cette catégorie exclut les enfants en famille d'accueil.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

au Canada, qui représentaient 28 % de la population autochtone totale. En comparaison, les enfants non autochtones du même groupe d'âge représentaient 17 % de la population non autochtone totale. La population inuite était la plus jeune, les enfants âgés de 14 ans et moins représentant le tiers (34 %) de cette population, comparativement à 30 % pour celle des Premières Nations et à 23 % pour celle des Métis. Parmi les enfants autochtones âgés de 14 ans et moins au Canada, les deux tiers (66 %) s'identifiaient comme étant des Premières Nations, 27 %, des Métis, et 5 %, des Inuits<sup>8</sup>.

La moitié des enfants autochtones (50 %) âgés de 14 ans et moins vivaient dans une famille<sup>9</sup> avec deux parents (biologiques ou adoptifs), comparativement aux trois quarts (76 %) de leurs homologues non autochtones (tableau 1). Pour la grande majorité (97 %) des enfants autochtones dont les deux parents

étaient présents, au moins un parent avait une identité autochtone. Toutefois, les enfants inuits et les enfants des Premières Nations étaient les plus susceptibles de vivre avec deux parents ayant tous les deux la même identité autochtone qu'eux<sup>10</sup>.

La proportion d'enfants autochtones vivant avec un parent seul (34 %) était plus élevée que celle des enfants non autochtones (17 %). Les enfants autochtones étaient aussi plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de vivre dans une famille recomposée (9 % comparativement à 6 %), dans une famille d'accueil (3,6 % comparativement à 0,3 %), et de vivre avec des grands-parents dans un ménage sans génération intermédiaire (2,7 % comparativement à 0,4 %). Enfin, un peu plus de 1 % des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins vivaient avec d'autres personnes

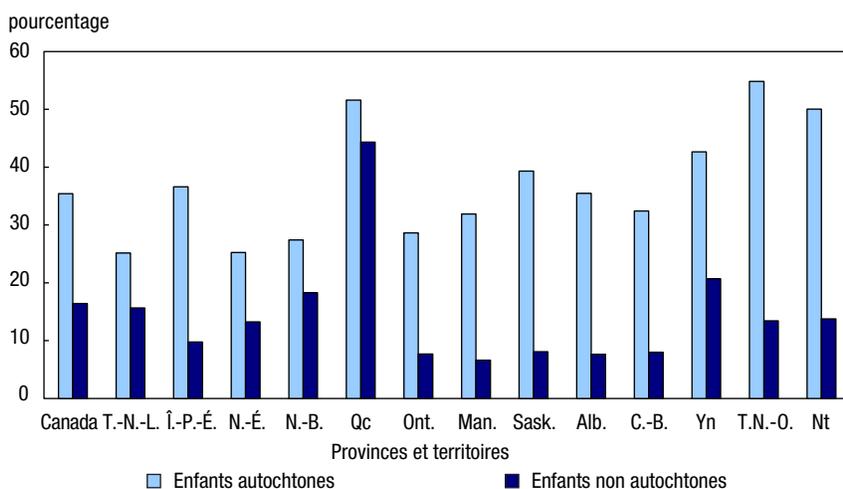
apparentées, dans une situation caractérisée par l'absence des parents ou des grands-parents. Ces personnes apparentées pouvaient faire partie de la famille élargie, comme des tantes, des oncles ou des cousins et cousines. Cela était le cas pour 0,2 % des enfants non autochtones du même groupe d'âge.

### Les enfants autochtones sont plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre avec des parents en union libre

On note une diversité dans les types d'unions qui existent dans les familles biparentales. Parmi les enfants autochtones vivant avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs, près des deux tiers (65 %) vivaient avec des parents mariés. Pour un peu plus du tiers (35 %) des enfants autochtones vivant avec deux parents, ces parents étaient en union libre, soit plus du double de la proportion parmi les enfants non autochtones (16 %). Dans les groupes autochtones, les unions libres étaient les plus répandues chez les parents d'enfants inuits (47 %) et d'enfants des Premières Nations (41 %). Dans le cas des enfants métis, 23 % vivaient avec des parents en union libre.

Peu importe la province ou le territoire, les enfants autochtones étaient plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre avec des parents en union libre (graphique 1). Parmi ceux vivant dans une famille biparentale, les enfants autochtones du Québec (52 %), de la Saskatchewan (39 %) et des territoires (55 % dans les Territoires du Nord-Ouest, 50 % au Nunavut et 43 % au Yukon) étaient les plus susceptibles de vivre

**Graphique 1**  
Proportion d'enfants autochtones et non autochtones dont les parents sont en union libre parmi ceux vivant dans une famille biparentale, provinces et territoires, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

avec des parents en union libre. L'écart entre les enfants autochtones et non autochtones était plus faible au Québec, où 44 % des enfants non autochtones dans une famille biparentale vivaient avec des parents en union libre.

Les proportions d'enfants qui vivaient avec des parents en union libre étaient plus élevées parmi les enfants des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant à l'intérieur des réserves (50 %, comparativement à 40 % parmi ceux vivant à l'extérieur des réserves). La proportion d'enfants inuits qui vivaient avec des parents en union libre était de 51 % parmi ceux vivant dans l'Inuit Nunangat. À l'extérieur de l'Inuit Nunangat, la proportion d'enfants inuits qui vivaient avec des parents en union libre était plus faible (28 %).

### Les enfants autochtones sont plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre avec un parent seul

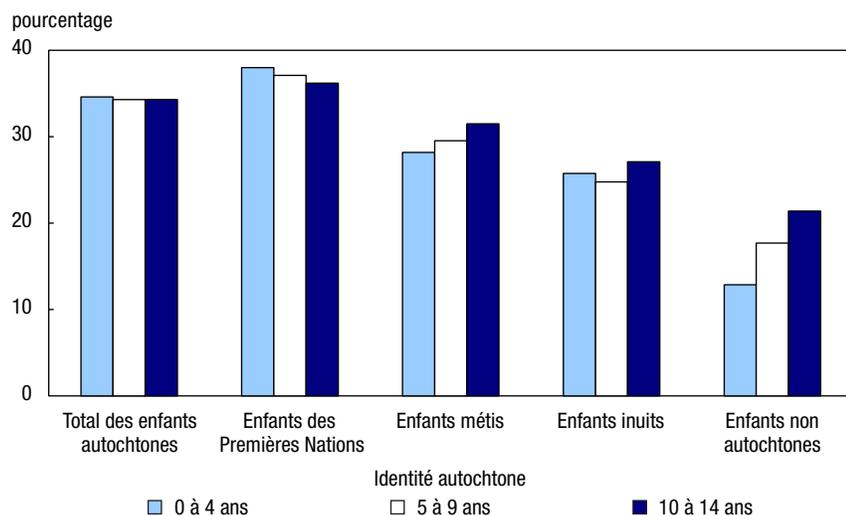
Les familles monoparentales sont en hausse au Canada depuis les années 1960<sup>11</sup>. Comme il est indiqué précédemment, les enfants autochtones sont plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre avec un parent seul. En 2011, 34 % des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins vivaient avec un parent seul, comparativement à 17 % des enfants non autochtones<sup>12</sup>. La proportion était de 37 % pour les enfants des Premières Nations, de 30 % pour les enfants métis et de 26 % pour les enfants inuits (tableau 1). Dans le cas des enfants des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit, la proportion

était de 41 % pour ceux vivant à l'extérieur des réserves et de 36 % pour ceux vivant dans des réserves<sup>13</sup>.

Parmi les groupes d'âge d'enfants vivant avec un parent seul, on notait des différences entre les enfants autochtones et non autochtones. Plus du tiers (35 %) des enfants autochtones âgés de 0 à 4 ans vivaient dans une famille monoparentale (graphique 2). Cette proportion était semblable dans les autres groupes d'âge (34 % pour les 5 à 9 ans et pour les 10 à 14 ans). Parmi les enfants non autochtones, les proportions étaient de 13 % pour les 0 à 4 ans, de 18 % pour les 5 à 9 ans et de 21 % pour les 10 à 14 ans.

De plus, plus du tiers (36 %) des enfants autochtones âgés de moins de 1 an vivaient dans une famille monoparentale; la proportion était de 10 % pour les enfants non autochtones. Cela montre qu'un plus grand nombre d'enfants autochtones vivent dans une famille monoparentale à un plus jeune âge (0 à 4 ans), tandis que les enfants non autochtones sont plus susceptibles de vivre dans une famille monoparentale lorsqu'ils sont plus âgés (10 à 14 ans). La majorité des enfants autochtones et non autochtones de moins de 1 an qui vivaient avec un parent seul vivaient avec une femme (88 % dans les deux cas).

**Graphique 2**  
Proportion d'enfants autochtones vivant avec un parent seul, selon le groupe d'âge et l'identité autochtone, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

### Les enfants autochtones sont deux fois plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre avec au moins un des grands-parents

Parallèlement aux autres changements dans la structure des familles canadiennes au cours des dernières décennies, on a

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

aussi noté une augmentation du nombre d'enfants canadiens qui vivent avec leurs grands-parents<sup>14</sup>, que ce soit dans un ménage « sans génération intermédiaire » (enfants vivant seulement avec leurs grands-parents) ou dans un ménage « multigénérationnel » (enfants vivant avec au moins un parent et au moins un des grands-parents). Peu importe le groupe autochtone (Premières Nations, Métis ou Inuits), les Aînés et les grands-parents ont toujours été reconnus pour leur sagesse et sont considérés comme étant une source de conseils et de connaissances culturelles<sup>15</sup>. Les grands-parents jouent souvent un rôle important dans l'éducation des enfants des familles chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

En 2011, 2,7 % des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins vivaient avec au moins un des grands-parents mais sans leurs parents dans un ménage sans génération intermédiaire, comparativement à 0,4 % des enfants non autochtones

(tableau 2). Cela était le cas pour 3,3 % des enfants des Premières Nations, 2,3 % des enfants inuits et 1,4 % des enfants métis.

Parallèlement, environ 11 % des enfants autochtones vivaient dans un ménage multigénérationnel avec au moins un de leurs parents<sup>16</sup>. Cela était le cas pour 8 % des enfants non autochtones<sup>17</sup>. Les proportions étaient de 13 % pour les enfants inuits, de 12 % pour les enfants des Premières Nations et de 7 % pour les enfants métis.

Parmi les enfants des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant dans des réserves, 19 % appartenaient à un ménage multigénérationnel. La proportion était de 7 % pour les enfants des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant à l'extérieur des réserves. Parmi les enfants inuits, 14 % de ceux vivant dans l'Inuit Nunangat appartenaient

à un ménage multigénérationnel, comparativement à 9 % de ceux vivant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat.

Plus des deux tiers (68 %) des enfants autochtones appartenant à un ménage multigénérationnel (caractérisé par la présence d'au moins un des parents et au moins un des grands-parents) vivaient avec un parent seul et des grands-parents, comparativement à 30 % des enfants non autochtones qui étaient dans la même situation<sup>18</sup>. Les familles multigénérationnelles parmi la population autochtone sont par conséquent plus susceptibles d'être constituées de parents seuls et de grands-parents, tandis que dans la population non autochtone, il est plus courant de voir des ménages comprenant les deux parents avec les grands-parents.

### Les enfants autochtones vivant en famille recomposée sont plus susceptibles de vivre dans une famille recomposée complexe

Pour la première fois en 2011, l'ENM a recueilli des données sur les familles recomposées, lesquelles peuvent être classées comme simples ou complexes. Dans une famille recomposée simple, tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés d'un seul des conjoints mariés ou en union libre. Une famille recomposée complexe peut prendre l'une des formes suivantes :

- famille dans laquelle il y a au moins un enfant des deux parents et au moins un enfant d'un seul parent;
- famille dans laquelle il y a au moins un enfant de chaque parent et aucun enfant des deux parents;

**Tableau 2**  
**Proportion d'enfants vivant avec des grands-parents dans un ménage sans génération intermédiaire et dans un ménage multigénérationnel, selon l'identité autochtone, 2011**

	Identité autochtone				Enfants non autochtones
	Total des enfants autochtones	Enfants des Premières Nations	Enfants métis	Enfants inuits	
	pourcentage				
<b>Total — Enfants dans une famille de recensement</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Enfants vivant avec des grands-parents	13,3	15,3	8,4	15,1	7,9
Enfants dans un ménage sans génération intermédiaire	2,7	3,3	1,4	2,3	0,4
Enfants dans un ménage multigénérationnel	10,6	12,0	7,0	12,8	7,6
Enfants avec parents en couple et un ou des grands-parents	3,4	3,7	2,5	4,9	5,3
Enfants avec parent seul et un ou des grands-parents	7,2	8,3	4,6	7,9	2,2

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

- famille dans laquelle il y a au moins un enfant des deux parents et au moins un enfant de chaque parent.

Environ 9 % (33 400) de tous les enfants autochtones âgés de 14 ans et moins en 2011 vivaient dans une famille recomposée, tandis que la

proportion pour les enfants non autochtones était inférieure à 6 %. Plus de la moitié (55 %) des enfants autochtones appartenant à une famille recomposée vivaient dans une famille recomposée complexe, comparativement à 47 % des enfants non autochtones appartenant à une

famille recomposée (tableau 3). Plus précisément, 39 % des enfants autochtones appartenant à une famille recomposée vivaient dans une famille avec un (ou des) enfant(s) de chaque parent et aucun enfant des deux parents, ce qui est aussi le scénario le plus courant parmi les enfants non autochtones vivant dans une famille recomposée. Un peu plus de 10 % des enfants autochtones appartenant à une famille recomposée vivaient dans une famille avec un (ou des) enfant(s) des deux parents et un (ou des) enfant(s) d'un parent seulement. Enfin, 6 % des enfants autochtones appartenant à une famille recomposée vivaient dans une famille avec un (ou des) enfant(s) des deux parents et un (ou des) enfant(s) de chaque parent.

**Tableau 3**  
Répartition en pourcentage des enfants de familles recomposées selon le type de famille et selon l'identité autochtone, 2011

	Identité autochtone				Enfants non autochtones
	Total des enfants autochtones	Enfants des Premières Nations	Enfants métis	Enfants inuits <sup>1</sup>	
	pourcentage				
<b>Total des enfants de familles recomposées</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Enfants vivant dans une famille recomposée simple	44,7	43,6	47,8	42,7	53,2
Enfants vivant dans une famille recomposée complexe	55,3	56,5	52,2	57,3	46,8
Enfants vivant dans une famille avec un (ou des) enfant(s) des deux parents et un (ou des) enfant(s) d'un seul parent	10,3	9,1	12,8	11,8	14,0
Enfants vivant dans une famille avec un (ou des) enfant(s) de chaque parent et aucun enfant des deux parents	38,7	40,3	34,6	40,8	29,7
Enfants vivant dans une famille avec un (ou des) enfant(s) des deux parents et un (ou des) enfant(s) de chacun des parents	6,3	7,0	4,7	5,5	3,2

1. En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas au total.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

**Tableau 4**  
Nombre d'enfants âgés de 14 ans et moins dans la famille de recensement, selon l'identité autochtone, 2011

	Identité autochtone				Enfants non autochtones
	Total des enfants autochtones	Enfants des Premières Nations	Enfants métis	Enfants inuits	
	pourcentage				
<b>Total des enfants dans la famille de recensement</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
1 enfant	25,9	24,5	29,3	23,9	28,6
2 enfants	36,3	33,4	43,0	33,9	46,6
3 enfants	21,2	21,8	19,7	22,4	18,1
4 enfants ou plus	16,6	20,3	8,0	19,8	6,7

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

### Les enfants autochtones vivent dans des familles plus grandes que les enfants non autochtones

La fécondité est plus élevée dans la population autochtone que parmi la population non autochtone<sup>19</sup>, ce qui donne lieu à des familles plus nombreuses. En 2011, environ 17 % des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins vivaient dans une famille avec quatre enfants ou plus du même groupe d'âge, comparativement à 7 % des enfants non autochtones (tableau 4). Cela variait selon le groupe autochtone, 20 % des enfants inuits et des enfants des Premières Nations et 8 % des enfants métis vivant dans une famille avec quatre enfants ou plus.

Dans tous les types de familles, les enfants autochtones étaient plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre dans une famille plus nombreuse. Par exemple, 15 % des enfants autochtones vivant avec leurs deux parents appartenaient à

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

une famille comptant quatre enfants ou plus, comparativement à 4 % parmi les enfants non autochtones (graphique 3). La différence la plus importante entre les enfants autochtones et non autochtones a toutefois été notée parmi les enfants vivant dans une famille sans génération intermédiaire (avec au moins un des grands-parents, mais sans les parents), 13 % des enfants autochtones vivant dans une famille avec quatre enfants ou plus, comparativement à 2 % des enfants non autochtones.

### Près de la moitié de tous les enfants âgés de 14 ans et moins vivant en famille d'accueil sont autochtones

Au Canada, il n'existe pas de système centralisé de bien-être de l'enfance. On compte plus de 300 organismes de bien-être de l'enfance au niveau provincial et territorial, qui relèvent

des 13 provinces et territoires. En outre, plus de 100 organismes fournissent des services destinés particulièrement aux enfants des Premières Nations, aux enfants métis et aux enfants autochtones vivant en milieu urbain<sup>20</sup>. Parmi les facteurs à considérer lors des décisions de placement, on compte l'importance de placer les enfants autochtones dans des familles qui comportent un lien culturel avec l'enfant<sup>21</sup>. De plus, l'une des principales recommandations formulées par la Commission de vérité et réconciliation faisait état de l'importance d'allouer les ressources nécessaires aux collectivités autochtones et aux organismes de protection de l'enfance, afin de garder les familles autochtones ensemble dans les cas où il est sécuritaire de le faire, et de maintenir les enfants dans un environnement adapté à leur culture<sup>22</sup>.

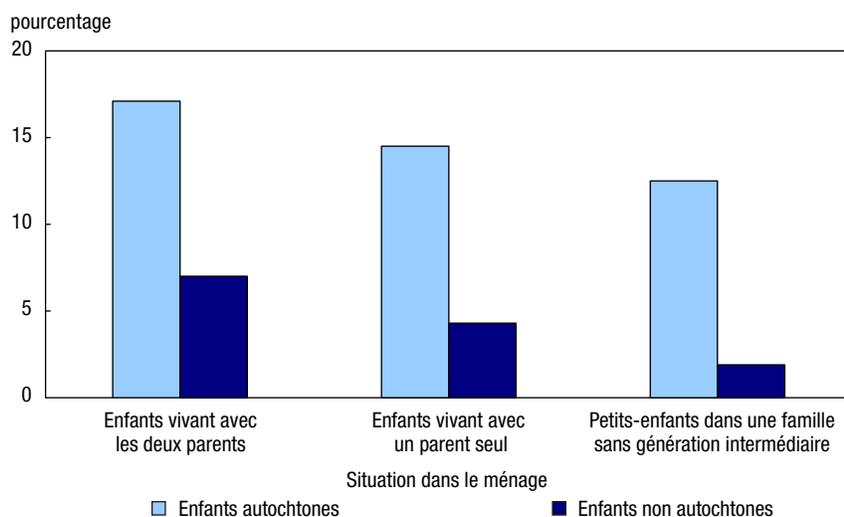
Pour la première fois en 2011, Statistique Canada a recueilli des données permettant de déterminer si un enfant dans un ménage vit en famille d'accueil ou non. Les données montrent qu'en 2011, on comptait 14 200 enfants autochtones<sup>23</sup> âgés de 14 ans et moins qui vivaient en famille d'accueil<sup>24</sup> au Canada (pour des informations au sujet des enfants plus âgés en famille d'accueil, voir *Adolescents autochtones en famille d'accueil*). Les enfants autochtones étaient surreprésentés parmi les enfants vivant en famille d'accueil; ils représentaient 48 % de tous les enfants vivant en famille d'accueil au Canada, même s'ils ne constituaient que 7 % de la population totale âgée de 14 ans et moins. La majorité des enfants autochtones vivant en famille d'accueil étaient des Premières Nations (82 %), tandis qu'environ 13 % étaient Métis et 4 %, Inuits<sup>25</sup>.

Il existe une variation entre les groupes d'âge parmi les enfants vivant en famille d'accueil. Les enfants autochtones représentaient la moitié (49 %) de tous les enfants en famille d'accueil âgés de 0 à 4 ans, plus de la moitié (56 %) de tous les enfants en famille d'accueil âgés de 5 à 9 ans et 41 % de tous les enfants en famille d'accueil âgés de 10 à 14 ans; toutefois, les enfants autochtones représentaient environ 7 % de tous les enfants de chacun de ces groupes d'âge au Canada.

### Les trois quarts des enfants autochtones en famille d'accueil vivent dans les provinces de l'Ouest

Les trois quarts (76 %) des enfants autochtones en famille d'accueil vivaient dans les provinces de l'Ouest, comparativement à 62 % des enfants autochtones ne vivant pas en famille d'accueil. En 2011,

**Graphique 3**  
Proportion d'enfants autochtones et non autochtones âgés de 14 ans et moins dans une famille comptant quatre enfants ou plus dans le même groupe d'âge, selon certaines situations dans le ménage, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

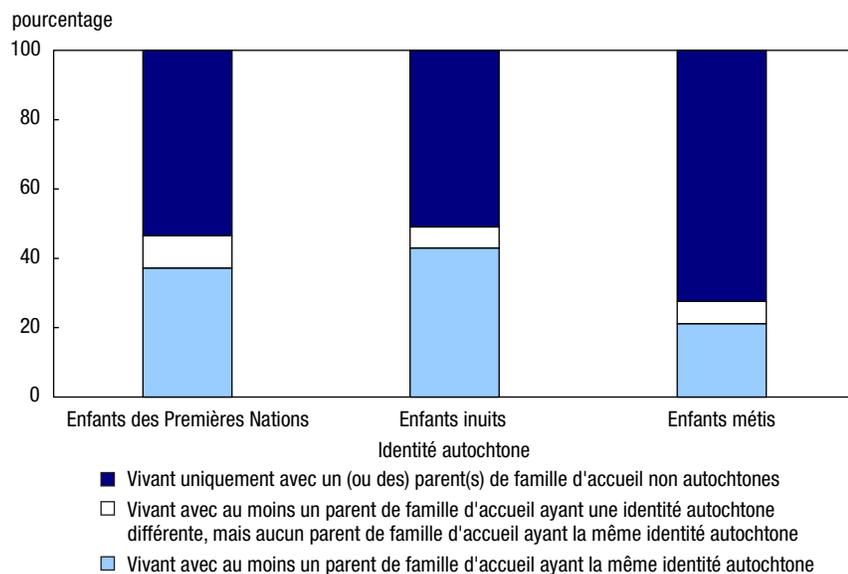
## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

**Tableau 5**  
Proportion d'enfants autochtones et non autochtones parmi l'ensemble des enfants et parmi les enfants en famille d'accueil, selon la province et le territoire, 2011

	Total des enfants		Total des enfants en famille d'accueil	
	Autochtones	Non autochtones	Autochtones	Non autochtones
	pourcentage			
<b>Canada</b>	<b>7,0</b>	<b>93,0</b>	<b>48,1</b>	<b>51,9</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	10,7	89,3	28,0	72,0
Île-du-Prince-Édouard	2,7	97,3	0,0	100,0
Nouvelle-Écosse	5,9	94,1	23,9	76,1
Nouveau-Brunswick	5,0	95,0	28,8	71,2
Québec	2,7	97,3	15,4	84,6
Ontario	3,4	96,6	25,5	74,5
Manitoba	27,6	72,4	84,6	15,4
Saskatchewan	27,4	72,6	87,0	13,0
Alberta	9,8	90,2	73,4	26,6
Colombie-Britannique	9,0	91,0	56,0	44,0
Yukon	33,0	67,0	100,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest	66,8	33,2	93,8	6,3
Nunavut	95,5	4,5	100,0	0,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

**Graphique 4**  
Identité autochtone des parents de famille d'accueil, selon l'identité autochtone des enfants en famille d'accueil, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

25 % des enfants autochtones en famille d'accueil vivaient au Manitoba. Les proportions correspondantes pour ce groupe d'enfants étaient de 22 % en Alberta, de 17 % en Colombie-Britannique et de 12 % en Saskatchewan.

La proportion d'enfants autochtones en famille d'accueil variait selon la province et le territoire (tableau 5). En Saskatchewan, 87 % de tous les enfants en famille d'accueil âgés de 14 ans et moins étaient des enfants autochtones. Cela était le cas de 85 % des enfants en famille d'accueil au Manitoba, de 73 % d'entre eux en Alberta et de 56 % d'entre eux en Colombie-Britannique. Presque tous les enfants en famille d'accueil au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest étaient des enfants autochtones, selon les données de l'ENM. Toutefois, on compte une proportion plus élevée d'enfants autochtones dans ces territoires (parmi les enfants de 14 ans et moins, les proportions d'enfants autochtones étaient de 96 % au Nunavut, 67 % dans les Territoires du Nord-Ouest, et 33 % au Yukon).

### Moins de la moitié des enfants autochtones en famille d'accueil vivent avec au moins un adulte ayant une identité autochtone

Parmi les 11 700 enfants des Premières Nations en famille d'accueil<sup>26</sup>, 37 % vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil qui s'identifiait aussi comme étant des Premières Nations, 9 % vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil qui avait une identité autochtone différente<sup>27</sup> et 54 % vivaient avec des parents de famille d'accueil non autochtones (graphique 4).

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

Parmi les 600 enfants inuits en famille d'accueil au Canada, 43 % vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil inuit, 6 % vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil d'une autre identité autochtone et 51 % vivaient avec des parents de famille d'accueil non autochtones.

Parmi les 1 800 enfants métis en famille d'accueil au Canada, un peu plus de 20 % vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil métis, tandis que 6 % vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil autochtone et 72 % vivaient avec des parents de famille d'accueil non-autochtones.

En 2011, on comptait 9 900 enfants des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit qui étaient des enfants en famille d'accueil; le quart d'entre eux vivaient dans des réserves. Parmi ceux qui vivaient dans des réserves, la quasi-totalité (99 %) vivait avec au moins un

parent de famille d'accueil des Premières Nations. Parmi les enfants en famille d'accueil des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant à l'extérieur des réserves, 21 % vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil qui déclarait aussi être des Premières Nations.

La proportion globale d'enfants autochtones en famille d'accueil qui vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil autochtone, peu importe s'ils avaient la même identité autochtone, était de 44 %. Ce pourcentage variait toutefois selon la province et le territoire, allant de 88 % au Nunavut à 13 % au Yukon (graphique 5).

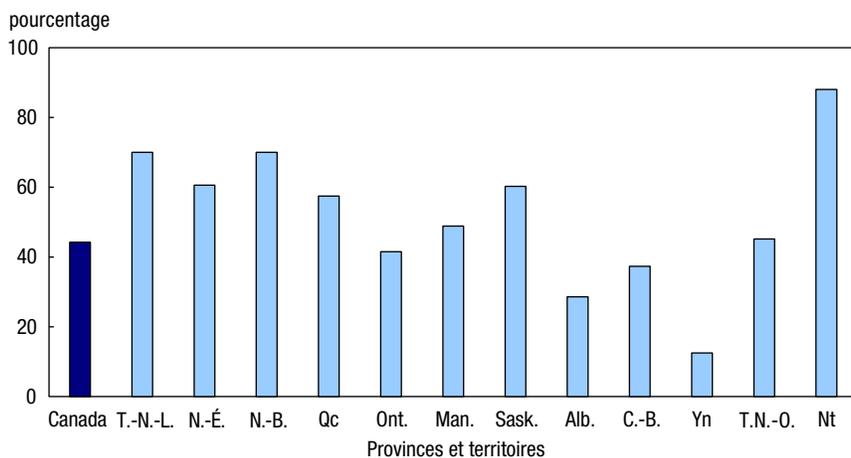
Dans toutes les provinces situées à l'est de l'Ontario, les proportions d'enfants autochtones en famille d'accueil vivant avec au moins un parent de famille d'accueil autochtone étaient supérieures à la

moyenne nationale, les pourcentages allant de 58 % au Québec à 70 % au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador. En Ontario, 42 % des enfants autochtones en famille d'accueil vivaient avec au moins un parent de famille d'accueil autochtone. Cela était le cas pour 49 % des enfants autochtones de famille d'accueil au Manitoba, 60 % en Saskatchewan, 29 % en Alberta (la proportion la plus faible de toutes les provinces) et 37 % en Colombie-Britannique.

Dans les territoires, le pourcentage d'enfants autochtones ayant un parent de famille d'accueil autochtone variait aussi, les pourcentages se situant à 13 % au Yukon, à 45 % dans les Territoires du Nord-Ouest et à 88 % au Nunavut.

Enfin, les enfants autochtones en famille d'accueil étaient aussi plus susceptibles de vivre dans un ménage avec trois enfants ou plus en famille d'accueil — 52 % des enfants autochtones en famille d'accueil vivaient dans un ménage avec trois enfants ou plus en famille d'accueil, comparativement à 40 % des enfants non autochtones en famille d'accueil.

**Graphique 5**  
Proportion d'enfants autochtones en famille d'accueil vivant avec au moins un parent de famille d'accueil autochtone, selon la province et le territoire, 2011



**Note :** Les données de l'Île-du-Prince-Édouard ont été supprimées pour respecter les exigences en matière de confidentialité.  
**Source :** Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

### Conclusion

Comme les autres enfants au Canada, les enfants autochtones au pays connaissent des situations familiales diversifiées. Les enfants autochtones, toutefois, sont plus susceptibles que les enfants non autochtones de vivre dans une famille nombreuse, avec deux parents en union libre, avec un parent seul, ou avec des grands-parents. À noter que les résultats de l'ENM fournissent un portrait de la situation familiale à un moment donné dans le temps et, par conséquent, ne comprennent pas de renseignements concernant la stabilité de ces situations au fil

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

du temps. Pour obtenir de tels détails, d'autres recherches seraient nécessaires pour étudier la stabilité de la situation familiale de la population autochtone et son association possible avec certains résultats sur le plan social, éducatif, ou en matière de santé observés dans cette population.

Pour les Autochtones, le concept de famille fait souvent intervenir des définitions de la famille qui vont au-delà du ménage<sup>28</sup>. En fait, les résultats de l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) ont montré que les enfants autochtones côtoient leur famille élargie, des membres de la collectivité et des Aînés, qui passent du temps avec eux et qui participent à leur vie. Étant donné que l'ENM ne peut pas rendre compte de ces complexités, les résultats de la présente étude devraient être interprétés en comprenant

l'importance qu'ont les personnes vivant à l'extérieur du ménage dans l'éducation des enfants autochtones. D'autres études qui examinent le rôle de la famille à l'égard des résultats des enfants devraient tenir compte des aspects de la famille particulièrement pertinents pour les Autochtones, outre la composition du ménage, y compris les liens familiaux, la mobilité et le réseau de parenté.

La présente étude comprenait aussi des statistiques montrant une proportion plus élevée des enfants autochtones dans la population des enfants en famille d'accueil au Canada, une question qui mérite d'être explorée davantage. Par ailleurs, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a recommandé la publication de rapports annuels sur le nombre d'enfants autochtones, devant

inclure des comparaisons avec les enfants non-autochtones<sup>29</sup>. Moins de la moitié des enfants autochtones en famille d'accueil vivent avec des parents de famille d'accueil qui s'identifient comme appartenant au même groupe autochtone qu'eux. On suppose que le fait pour les enfants autochtones en famille d'accueil de vivre dans une famille qui partage des croyances et des pratiques culturelles similaires peut les aider à s'adapter à la vie dans cette nouvelle famille<sup>30</sup>. La proportion d'enfants autochtones en famille d'accueil vivant avec au moins un parent de famille d'accueil autochtone, toutefois, varie considérablement entre les provinces et les territoires.

---

*Annie Turner est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.*

### Sources de données, méthodes et définitions

#### Sources de données

Les données de la présente étude sont tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Les données sont analysées pour les enfants âgés de 14 ans et moins vivant dans un ménage privé, et dans certains cas, pour les enfants âgés de 15 à 18 ans.

#### Méthodes

Le concept d'identité autochtone a été utilisé dans toutes les analyses. Le terme « identité autochtone » désigne les personnes déclarant être des Autochtones, c'est-à-dire des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits, et/ou déclarant être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (c.-à-d. les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada), et/ou déclarant une appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne. Bien que des réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone soient possibles, les données pour chacun des trois groupes autochtones dans la présente étude sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ». Moins de 1 % des enfants autochtones ont déclaré des identités multiples. Toutes les analyses sont descriptives.

Afin d'assurer la confidentialité des réponses recueillies dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, tout en maintenant la qualité des résultats, on applique un processus d'arrondissement aléatoire pour modifier les valeurs déclarées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentages, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

#### Définitions

**Enfants :** Dans la première partie du présent article sur la situation familiale, la population des enfants désigne les enfants âgés de 14 ans et moins des familles de recensement. Les enfants des familles de recensement désignent les fils ou filles apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge) qui vivent dans le même logement que leur ou leurs parents, ainsi que les petits-enfants dans les ménages où il n'y a pas de parents. Voir le *Guide de référence pour les familles, Recensement de 2011*<sup>31</sup> pour plus de renseignements sur la définition et le concept d'enfant.

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

### Sources de données, méthodes et définitions (fin)

**Enfants en famille d'accueil :** Dans la deuxième partie de l'article, le concept d'« enfants en famille d'accueil » est utilisé. La population comprend les enfants dans des ménages privés qui ont été déclarés comme étant des enfants en famille d'accueil dans le questionnaire de l'ENM. On considère les enfants en famille d'accueil comme étant d'« autres personnes apparentées » hors famille de recensement. Étant donné que le rapport direct entre les adultes du ménage et les enfants en famille d'accueil n'est pas connu, les adultes choisissent la personne de référence et le conjoint de la personne de référence de la même famille économique que l'enfant ou les enfants en famille d'accueil.

**Ménage multigénérationnel :** Un ménage comptant au moins trois générations, à savoir les grands-parents, les parents et les enfants. La génération intermédiaire peut être composée de deux parents qui forment un couple, d'un parent seul ou d'une combinaison plus complexe, comme un couple et un parent seul.

**Ménage sans génération intermédiaire :** Un ménage comptant un ou plusieurs grands-parents et les petits-enfants, mais non les parents.

### Adolescents autochtones en famille d'accueil

Au Canada, les normes législatives en matière de bien-être des enfants varient. Selon la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies, un enfant est une personne âgée de moins de 18 ans; toutefois, l'âge auquel une personne cesse d'être un enfant pour bénéficier des services de protection au Canada varie selon la province et le territoire<sup>32</sup>. Cela signifie qu'à l'âge de 18 ans ou avant l'âge de 18 ans, les enfants peuvent cesser d'avoir accès à leur famille d'accueil, à leur soutien financier et à des travailleurs sociaux. Même si la présente étude est axée sur les enfants âgés de 14 ans et moins en ce qui a trait aux enfants en famille d'accueil, il est aussi important de tenir compte des adolescents âgés de 15 à 18 ans.

En 2011, on comptait 113 350 adolescents autochtones âgés de 15 à 18 ans, représentant 7 % de l'ensemble des Canadiens faisant partie de ce groupe d'âge. Parmi eux, 3 200 étaient en

famille d'accueil, soit 30 % de l'ensemble des adolescents de 15 à 18 ans qui se trouvaient en famille d'accueil. La plupart (80 %) d'entre eux vivaient dans les provinces de l'Ouest : 26 % au Manitoba, 22 % en Colombie-Britannique, 16 % en Alberta et 15 % en Saskatchewan.

La majorité des adolescents autochtones en famille d'accueil étaient des Premières Nations (77 %) ou des Métis (19 %). Parmi les adolescents des Premières Nations en famille d'accueil, 85 % étaient des Indiens inscrits.

Parmi les adolescents autochtones en famille d'accueil, 44 % vivaient avec un parent de famille d'accueil qui était autochtone. Cela était le cas pour 79 % des adolescents inuits, 50 % des adolescents des Premières Nations et 18 % des adolescents métis en famille d'accueil.

### Notes

1. Voir Bohnert et coll. (2014).
2. Voir Milan et Bohnert (2012).
3. Même si la définition d'« enfant » dans le recensement désigne strictement les fils et filles vivant dans une famille de recensement avec des parents mariés, en union libre ou seuls, pour plus de simplicité, la population âgée de 14 ans et moins est souvent désignée dans le présent document comme les « enfants ». Voir le *Guide de référence pour les familles, Recensement de 2011* (Statistique Canada, 2012) pour plus de renseignements sur la définition et le concept d'enfant.
4. Le terme « identité autochtone » désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits, et/ou ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (c.-à-d. les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada), et/ou ayant déclaré une appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne. Bien que des réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone soient possibles, les données pour chacun des trois groupes autochtones dans la présente étude sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », de « Métis » ou d'« Inuits ».
5. L'Inuit Nunangat s'étend du Labrador jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest et comprend quatre régions : le Nunatsiavut, le Nunavik, le Nunavut et la région Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest.

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

6. Voir van de Sande et Menzies (2003); Castellano (2002).
7. Voir Statistique Canada (2008).
8. Un peu moins de 1 % des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins s'identifiaient à plusieurs groupes autochtones et 1,3 % déclaraient d'autres identités autochtones. Parmi les autres identités autochtones figurent les personnes qui n'ont pas déclaré être des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuits, mais qui ont déclaré un statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et/ou une appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne.
9. Le terme « famille » dans la présente étude a trait à la définition du recensement de la famille de recensement et est utilisé pour plus de simplicité tout au long du rapport, à moins d'indication contraire. Une famille de recensement est composée d'un couple marié ou en union libre avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant dans le même logement. Les couples peuvent être de sexe opposé ou de même sexe.
10. Parmi les enfants vivant avec deux parents, 75 % des enfants inuits vivaient avec deux parents qui déclaraient aussi avoir une identité inuite, ce qui était aussi le cas pour 55 % des enfants des Premières Nations et 15 % des enfants métis.
11. Voir Bohnert et coll. (2014).
12. Dans la présente analyse, on a utilisé le concept de famille de recensement. Par conséquent, parmi les enfants vivant dans une famille monoparentale, environ 20 % avaient aussi des grands-parents vivant dans le ménage. La proportion était d'environ 13 % pour les enfants non autochtones. Les familles de grands-parents seuls sont exclues de ce pourcentage et seront examinées plus tard dans la présente étude.
13. Voir le [tableau A1](#) pour un supplément d'information concernant la situation familiale des enfants des Premières Nations vivant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Le [tableau A2](#) fournit le même supplément d'information pour les enfants inuits, selon la région de résidence inuite.
14. Voir Fuller-Thomson (2005).
15. Voir Castellano (2002); Pauktuutit Inuit Women of Canada (2006); Dorion (2003).
16. Dans le rapport intitulé *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits* (Statistique Canada, 2013), le nombre d'enfants vivant dans des familles multigénérationnelles est moindre que celui qui est présenté ici. Dans la présente étude, la méthode utilisée pour obtenir le nombre d'enfants qui vivent dans un ménage multigénérationnel permet de couvrir un plus grand nombre d'enfants qui se trouvent dans cette situation particulière.
17. Selon Milan et coll. (2015), les petits-enfants qui vivaient avec leurs grands-parents étaient plus susceptibles d'appartenir à un groupe de minorité visible, de parler une langue non officielle à la maison ou d'appartenir à une religion non chrétienne. Par conséquent, si les personnes de ces groupes étaient supprimées du total des non-Autochtones, les différences pourraient être plus importantes.
18. Le résultat pour les enfants non autochtones pourrait être poussé à la hausse en raison de la présence des enfants immigrants dans cette catégorie. Milan et coll. (2015) ont déterminé qu'en 2011, plus de 8 % des immigrants âgés de 45 ans et plus vivaient dans un logement qu'ils partageaient avec leurs petits-enfants, comparativement à moins de 3 % de leurs homologues nés au Canada.
19. Voir Morency et coll. (2015).
20. Voir Sinha et Kozlowski (2013).
21. Selon Anderson et Ball (2011, p. 77), « au Canada, les organismes de services à l'enfance et à la famille qui sont exploités par des conseils des Premières Nations et métis sont des programmes innovateurs qui visent à rétablir le lien entre les enfants et leurs familles d'origine et/ou leurs communautés culturelles ». Voir aussi Shangreux (2004); Blackstock (2010); Sinha et Kozlowski (2013).
22. Voir [Commission de vérité et réconciliation du Canada](#) (2015).
23. Ce chiffre pourrait être sous-estimé. Dans certains cas, les grands-parents, tantes, oncles ou autres membres de la famille peuvent agir comme famille d'accueil pour les enfants. Toutefois, ils peuvent les avoir identifiés selon leur rapport familial (p. ex., petit-enfant, nièce, neveu), plutôt que comme des enfants en famille d'accueil dans le questionnaire de l'ENM.
24. Il s'agit des personnes dans les ménages privés qui ont été déclarées comme étant des enfants en famille d'accueil dans le questionnaire de l'ENM. Cela ne comprend pas les enfants vivant dans des logements collectifs, des institutions ou des foyers de groupe, par exemple, ce qui fait que ces chiffres pourraient être différents de ceux provenant d'autres sources. Les enfants en famille d'accueil sont considérés comme « autres personnes apparentées » dans une famille économique, soit un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

- apparentées par le sang, par adoption ou par une relation de famille d'accueil.
25. Un peu plus de 1 % des enfants en famille d'accueil avaient des identités autochtones n.i.a. (non incluses ailleurs) et des identités autochtones multiples.
  26. Le « parent de famille d'accueil » désigne la personne de référence de la famille économique et son conjoint.
  27. Les parents de famille d'accueil ayant une identité autochtone différente de celle de l'enfant en famille d'accueil peuvent avoir déclaré des identités autochtones multiples (c.-à-d. une combinaison des Premières Nations, Métis et (ou) Inuit). En outre, certains de ces parents de famille d'accueil étaient classés comme Autochtones n.i.a., ce qui comprend les personnes déclarant avoir le statut d'Indien inscrit ou une appartenance à une Première Nation ou à une bande indienne, sans se déclarer comme Autochtones.
  28. Voir Tam et coll. (à paraître).
  29. Voir [Commission de vérité et réconciliation du Canada \(2015\)](#).
  30. Voir Brown et coll. (2009).
  31. Voir Statistique Canada (2012).
  32. Voir Gough et coll. (2009).

### Documents consultés

- ANDERSON, Kim, et Jessica BALL. 2011. « Foundations: First Nation and Métis families », *Visions of the Heart*, 3<sup>e</sup> édition, chapitre 4, publié sous la direction de David Long et Olive Patricia Dickason, Toronto, Oxford University Press, p. 56 à 85.
- BLACKSTOCK, Cindy. 2010. *I Want to Grow Up in My Community : A Review of the Child and Family Services Act*, Advisory report / Rapport consultatif, Yellowknife, NWT Standing Committee on Social Programs, 28 p.
- BOHNERT, Nora, Anne MILAN et Heather LATHE. 2014. « Le mode de vie des enfants au Canada : un siècle de transformation », *Regards sur la société canadienne*, avril, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- BROWN, Jason D., Natalie GEORGE, Jennifer SINTZEL et David ST. ARNAULT. 2009. « Benefits of cultural matching in foster care », *Children and Youth Services Review*, vol. 31, n° 9, septembre, p. 1019 à 1024.
- CASTELLANO, Marlene Brant. 2002. *Aboriginal Family Trends: Extended Families, Nuclear Families, Families of the Heart*, Contemporary Family Trends, Ottawa, L'Institut Vanier de la famille / The Vanier Institute of the Family.
- COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION DU CANADA. 2015. *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, Winnipeg, Commission de vérité et de réconciliation du Canada, 594 p.
- DORION, Leah. 2003. *Métis Family Life*. Saskatoon, Gabriel Dumont Institute of Native Studies and Applied Research. 66 p.
- FULLER-THOMSON, Esme. 2005. « Canadian First Nations grandparents raising grandchildren: A portrait in resilience », *The International Journal of Aging and Human Development*, vol. 60, n° 4, p. 331 à 342.
- GOUGH, Pamela, Aron SHLONSKY et Peter DUDDING. 2009. « An overview of the child welfare systems in Canada », *International Journal of Child Health and Human Development*, vol. 2, n° 3, p. 357 à 372.
- MILAN, Anne, Nadine LAFLAMME et Irene WONG. 2015. « La diversité des grands-parents qui vivent avec leurs petits-enfants », *Regards sur la société canadienne*, avril, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- MILAN, Anne, et Nora BOHNERT. 2012. *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*, document analytique, produit n° 98-312-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- MORENCY, Jean-Dominique, Éric CARON-MALENFANT, Simon COULOMBE et Stéphanie LANGLOIS. 2015. *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*, produit n° 91-552-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- PAUKTUUTIT INUIT WOMEN OF CANADA. 2006. *The Inuit Way: A Guide to Inuit Culture*. Kuujjaq, Nunavik, 50 p.
- SHANGREAU, Corbin. 2004. *Staying at Home: Examining the implications of Least Disruptive Measure in First Nations Child and Family Service Agencies*, Ottawa, First Nations Child and Family Caring Society of Canada, 64 p.
- SINHA, Vandna, et Anna KOZLOWSKI. 2013. « The structure of Aboriginal child welfare in Canada », *International Indigenous Policy Journal*, vol. 4, n° 2.
- STATISTIQUE CANADA. 2013. *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits*, produit n° 99-011-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2012. *Guide de référence pour les familles, Recensement de 2011*, produit n° 98-312-X-2011005 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2008. *L'enquête sur les enfants autochtones, 2006 : la famille, la collectivité et la garde des enfants*, produit n° 89-634-X, n° 1 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- TAM, Benita, Leanne FINDLAY and Dafna KOHEN. (À paraître). « Indigenous families: Who do you call family? ».
- VAN DE SANDE, Adje, et Peter MENZIES. 2003. « Native and mainstream parenting: A comparative study », *Native Social Work Journal*, vol. 4, n° 1, p. 126 à 139.

## La situation des enfants autochtones âgés de 14 ans et moins dans leur ménage

### Supplément d'information

**Tableau A1**

**Enfants des Premières Nations âgés de 14 ans et moins dans un ménage privé, selon la situation dans le ménage et le lieu de résidence, 2011**

	Total des enfants des Premières Nations		Enfants des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit				Enfants des Premières Nations sans statut d'Indien inscrit			
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage		
<b>Situation dans le ménage</b>										
Total de la population âgée de 14 ans et moins dans un ménage privé	258 795	100,0	195 920	100,0	102 165	100,0	93 760	100,0	62 875	100,0
Enfants des deux parents	116 370	45,0	84 450	43,1	47 550	46,5	36 890	39,3	31 925	50,8
Enfants par alliance	22 445	8,7	16 080	8,2	8 575	8,4	7 510	8,0	6 360	10,1
Enfants d'un parent seul	96 045	37,1	75 175	38,4	36 875	36,1	38 300	40,8	20 865	33,2
Petits-enfants dans une famille sans génération intermédiaire	8 490	3,3	7 035	3,6	4 560	4,5	2 475	2,6	1 455	2,3
Enfants en famille d'accueil	11 705	4,5	9 870	5,0	2 450	2,4	7 420	7,9	1 835	2,9
Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées	3 745	1,4	3 305	1,7	2 155	2,1	1 155	1,2	435	0,7

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

**Tableau A2**

**Enfants inuits âgés de 14 ans et moins dans un ménage privé, selon la situation dans le ménage et la région de résidence inuite, 2011**

	Région de résidence inuite									
	Nunatsiavut		Nunavik		Nunavut		Région Inuvialuit		À l'extérieur de l'Inuit Nunangat	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
<b>Situation dans le ménage</b>										
Total de la population inuite âgée de 14 ans et moins dans un ménage privé	575	100,0	3 975	100,0	9 910	100,0	925	100,0	4 775	100,0
Enfants des deux parents	355	61,7	2 305	58,0	6 590	66,5	570	61,6	2 595	54,3
Enfants par alliance	55	9,6	205	5,2	530	5,3	90	9,7	405	8,5
Enfants de parent seul	125	21,7	1 195	30,1	2 310	23,3	220	23,8	1 350	28,3
Petits-enfants dans une famille sans génération intermédiaire	15	2,6	80	2,0	240	2,4	25	2,7	120	2,5
Enfants en famille d'accueil	25	4,3	140	3,5	125	1,3	10	1,1	270	5,7
Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées	0	0,0	50	1,3	120	1,2	10	1,1	45	0,9

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.